



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Air France

Question au Gouvernement n° 3326

Texte de la question

AIR FRANCE

**M. le président.** La parole est à M. Patrice Carvalho, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

**M. Patrice Carvalho.** Monsieur le Premier ministre, deux commissions de notre assemblée ont auditionné conjointement, la semaine dernière, le PDG d'Air France et l'intersyndicale, et ce que nous avons entendu est préoccupant pour l'avenir de la compagnie nationale.

Air France en est à son quatrième plan de réduction d'emplois en quatre ans. Ce qui semble tenir lieu de stratégie se résume dans la recherche toujours plus poussée de la diminution du coût du travail. Les pilotes, les salariés coûteraient trop cher et ne travailleraient pas assez. Les purges s'opèrent ainsi dans un climat social détérioré entretenu par la direction.

Les incidents du 5 octobre en ont témoigné, mais ils ont été précédés par la longue grève de 2014 et par la décision de la direction, en juin 2015, d'engager une procédure judiciaire contre le syndicat des pilotes de ligne, accusés de n'avoir pas tenu les engagements du plan Transform 2015.

Il y eut encore l'annonce du plan B et de ses 2 900 suppressions de postes, puis l'interview du directeur des ressources humaines – DRH – à un quotidien national, à la lecture duquel les pilotes apprenaient qu'ils seraient soumis à trois niveaux de rémunération, selon le niveau de leurs sacrifices.

La situation est donc inquiétante et l'État actionnaire ne saurait rester impassible, non seulement pour qu'Air France se dote d'une vraie stratégie ambitieuse et renoue les fils du dialogue social, mais aussi pour que les compagnies *low cost* telles que Ryanair cessent d'être subventionnées par des fonds publics, tout comme les compagnies du Golfe, bénéficiaires de largesses qui accroissent les distorsions de concurrence.

Quand et comment l'État entend-il intervenir pour sortir Air France de l'impasse ? Je vous rappelle, monsieur le Premier ministre, que cette entreprise a les moyens de régler le problème puisqu'elle a engrangé 480 millions d'euros de bénéfices cette année. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

**M. Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.** Chacun connaît, monsieur le député, la situation du pavillon national, qui a perdu dix points en dix ans sur un marché en croissance. Les raisons, que vous avez rappelées, sont connues également : l'émergence des compagnies *low cost*, plébiscitées par les consommateurs, la concurrence des compagnies du Golfe et un problème de compétitivité.

Comment apporter une réponse sur ces trois aspects ? S'agissant des compagnies *low cost*, le Gouvernement est très attentif, notamment, au respect des règles sociales. Je rappelle d'ailleurs que la compagnie Ryanair a été sévèrement condamnée de ce point de vue, et que d'autres enquêtes sont en cours. Par ailleurs, une offensive stratégique a été lancée avec la création de Transavia, qui disposera bientôt d'une flotte de trente-sept avions : cela permettra au pavillon français de devenir concurrent sur ce créneau.

Quant à la concurrence des compagnies du Golfe, c'est la France qui, avec l'Allemagne, a pris l'initiative de demander à l'Union européenne d'engager une négociation commune. Le mandat commun sera défini au début de l'année prochaine. Cette négociation est normale au vu des interrogations que soulèvent les conditions de la concurrence.

Reste enfin la question de la rentabilité. La comparaison avec, non les compagnies dont j'ai parlé, mais les principaux concurrents, comme Lufthansa, révèle des difficultés qui tiennent, notamment, à la nécessité d'abandonner un certain nombre de dessertes sur le long courrier.

Un contrat a été conclu avec les salariés, dont je veux rappeler qu'ils ont déjà consenti beaucoup d'efforts, mais il reste du chemin à parcourir. Aussi le Gouvernement souhaite-t-il voir aboutir le dialogue social sur la base du plan A : des perspectives de développement existent, à condition que le dialogue social ait lieu non pas dans la presse, mais entre ceux à qui il revient de négocier, à savoir les partenaires sociaux. Hier, le PDG d'Air France a indiqué que la négociation pourrait se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février prochain : nous souhaitons que ce temps soit celui du dialogue, de la réussite et des perspectives de croissance pour Air France.

*(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Carvalho](#)

**Circonscription :** Oise (6<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3326

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports, mer et pêche

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 novembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [11 novembre 2015](#)